

ENTREPRISES

NOS TARIFS



Principales conditions tarifaires
applicables aux entreprises

En vigueur au 1^{er} janvier 2018



CÔTES D'ARMOR
Toute une banque
pour vous

ÉDITO

Chers clients, chers sociétaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter un extrait des conditions tarifaires de nos produits et services applicables au 1er janvier 2018.

Ce guide est également consultable sur notre site ca-cotesdarmor.fr et à votre disposition dans l'une des 88 agences de proximité en Côtes d'Armor.

Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor a pour finalité de contribuer au développement économique, social et environnemental de ce territoire. Ainsi en 2017, la maturité de sa démarche en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) a été évaluée par l'agence VIGEO EIRIS au niveau « avancé ». Nous sommes fiers de partager cette réussite avec vous.

A l'écoute de l'évolution des nouveaux usages bancaires, le Crédit Agricole des Côtes d'Armor met à votre disposition de nouveaux services alliant innovation et proximité.

L'innovation vous permet d'être informés, de souscrire et d'utiliser de nombreux produits et services en ligne.

La proximité se traduit par une relation personnalisée, le maintien de notre maillage d'agences et leur rénovation progressive dans un nouveau concept. Ce sont également des horaires d'ouverture adaptés offrant plus de temps de conseil et d'expertise.

Soyez assurés que les 1 048 salariés et les 513 administrateurs ont la volonté de contribuer pleinement à ces ambitions et de vous apporter le meilleur service dans le respect de vos intérêts.

Les équipes du Crédit Agricole des Côtes d'Armor et moi-même vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.



Jean-Yves CARILLET
Directeur Général
du Crédit Agricole des Côtes d'Armor

Découvrez l'ensemble des actions engagées en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise sur le site dédié : www.ca-bretagne.fr/CR22/RSE



Sommaire

	Ouverture, fonctionnement et suivi du compte	4
	- Ouverture, transformation, clôture	
	- Relevés de compte	
	- Tenue de compte	
	- Services en agence	
	Banque à distance	4
	- Internet et téléphone mobile	
	- Téléphone avec service vocal	
	- Abonnement à la banque à distance	
	- Signature électronique : CA-CERTIFICAT	
	Monétique	5
	Moyens et opérations de paiement	5
	- Cartes	
	- Virements	
	- Prélèvements ou Titres Interbancaires de Paiement	
	- Chèques	
	- Effets de commerce à l'encaissement	
	- Effets de commerce à l'escompte	
	- Dates de valeur	
	Irrégularités et incidents	8
	- Commission d'intervention	
	- Opérations particulières	
	- Incidents de paiement	
	Financements bancaires	9
	- Financement du cycle d'exploitation	
	- Crédits d'investissement	
	- Cessions de créances professionnelles (en garantie)	
	- Autres opérations liées aux crédits	
	- Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie	
	- Garantie financière accordée par la banque	
	- Modification d'une garantie sur prêt en cours	
	Épargne et placements financiers	11
	- Épargne bancaire	
	- Ordres de Bourse : achat et vente en France	
	- Ordres de Bourse : achat et vente à l'étranger	
	- Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)	
	- Épargne Salariale	
	Opérations à l'étranger	12
	- Commission de change	
	- Paiements vers l'étranger	
	- Paiements en provenance de l'étranger	
	Résolution d'un litige	14
	Vos contacts	14

La Directive Services de Paiement II (UE-2015/2366), concernant les services de paiement dans le marché intérieur, entrera en vigueur le 13 janvier 2018. Le cas échéant, votre Caisse régionale vous informera des lignes de tarification relatives à vos moyens et opérations de paiement qui seront modifiées par cette nouvelle réglementation.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte entreprise	GRATUIT
Clôture-transfert de compte	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité : ISILIS	GRATUIT

Relevés de compte

Relevé de compte électronique toutes périodicités	GRATUIT
Relevé mensuel "papier"	1,32 €/RELEVÉ
Autres périodicités	1,32 €/RELEVÉ

Tenue de compte

Frais de tenue de compte actif	30 €/MOIS
Frais pour compte sans mouvement	30 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire RIB ou de BIC/IBAN	GRATUIT
Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	0,06 % à 0,15 %
Commission du plus fort découvert	0,06 %
Fusion de compte	50 €/TRIM
Forfait annuel d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable	150 €

Services en agence

Versement d'espèces	GRATUIT
Frais de recherche de document de moins d'un an	12,25 €
Frais de recherche de document de plus d'un an	SUR DEVIS
Frais pour information aux commissaires aux comptes	134 €
Frais pour demande d'extrait K bis	29 €
Frais pour renseignements commerciaux	16,45 €

BANQUE À DISTANCE

Internet et téléphone mobile ⁽¹⁾

Accès au service de consultations des comptes Crédit Agricole en Ligne accès Essentiel	GRATUIT
Accès aux services par Internet avec Crédit Agricole en Ligne accès Entreprise	8,25 €/MOIS

Téléphone avec Service Vocal ⁽¹⁾

Par Téléphone au 09 72 72 72 72	Appel non surtaxé
---------------------------------	-------------------

(1) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Abonnement à la banque à distance

Transmettre des fichiers	
Abonnement EDIWEB	10 €/MOIS
Abonnement EBICS	10 €/MOIS
Transmettre des fichiers et recevoir des relevés	
Abonnement EDIWEB par mail	12 €/MOIS
Abonnement EDIWEB par téléchargement	20,50 €/MOIS
Abonnement EBICS	45,50 €/MOIS

Abonnement à la banque à distance (suite)	
Pack prélèvement CONFORT et CONFORT +	Nous consulter
Intervention sur fichier non conforme	20 €
Frais pour coordonnées bancaires erronées	100 €
Signature électronique	
Assistance Installation	50 €
CA Certificat	
Abonnement Performance	16 €/AN
Abonnement Premium	42 €/AN
Certificat 3SKEY SWIFTNET	Nous consulter
Révocation certificat	25 €



MONÉTIQUE

Lecteur de carte bancaire fixe ou portable : solution ADSL / GPRS / Paiement en plusieurs fois	Nous consulter
Pack E-commerce : création de site marchand «clé en main» avec module de paiement par carte	Nous consulter
E-transactions: paiements cartes sécurisés par Internet	
Abonnement VAD (Vente à distance) Tél + Fax + Courrier	13 €/MOIS
Abonnement E-transactions Access	17 €/MOIS
Premium	20 €/MOIS
Abonnement multicanal (VAD + E-transactions) (arrêt commercialisation)	24 €/MOIS
Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	de 0,12 à 0,15 €
Commission sur flux	Nous consulter
Expédition du relevé mensuel détaillé (RMD) papier des transactions cartes	5 €/RELEVÉ



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

Cartes de paiement et de retrait

Carte Internationale BUSINESS MasterCard Société	
Carte à débit immédiat	48 €/AN
Carte à débit différé	56 €/AN
Carte Internationale VISA Société	
Carte à débit immédiat	48 €/AN
Carte à débit différé	56 €/AN
Carte Internationale BUSINESS EXECUTIVE MasterCard Société	137 €/AN
Carte Internationale VISA PREMIER Société	137 €/AN

Paiements par carte

Paiement par carte en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n° 924/2009 *	GRATUIT
Paiements par carte hors zone EURO (hors frais de change éventuels)	0,20 €/opération
Frais proportionnels au montant du paiement	+ 2,30 %
<i>* paiement en euro, en devise suédoise, ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen</i>	

Retraits par carte

Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique du Crédit Agricole en France	GRATUIT
---	----------------

Retraits par carte (suite)

Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique d'une autre banque (en euro ou en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen) à partir du 4ème retrait mensuel	1 €
Frais par retrait à un distributeur automatique hors zone EURO	3,50 €/RETRAIT
Frais proportionnels au montant du paiement	+ 2,40 %

Autres opérations par carte

Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT
Commande de carte en urgence	18,10 €
Réédition du code confidentiel	10,25 €
Refabrication de carte perdue ou abîmée	11,40 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	10 €
Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Déclaration ou mainlevée à la Banque de France suite à une utilisation abusive de la carte	20 €
Recherche sur opération carte	GRATUIT
Duplicata d'un relevé carte	12,10 €

Virements

Réception d'un virement	GRATUIT
Émission d'un virement SEPA occasionnel externe dans la zone EURO	
Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	GRATUIT
En agence vers une autre banque	4,10 €
En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT
Virement permanent SEPA	
Frais de mise en place d'un virement permanent SEPA	
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	GRATUIT
- en agence vers une autre banque	8,90 €
Émission d'un virement permanent SEPA	
Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	GRATUIT
En agence vers une autre banque	GRATUIT
En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	GRATUIT

Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent	GRATUIT
Virement permanent de trésorerie et Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)	
Par papier	10,40 €
Télétransmis	4,40 €
Virements liste	
Prise en charge de liste télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	GRATUIT
Par opération télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	GRATUIT
Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- avec confirmation par mail ou par fax	5€/FICHER
- avec signature électronique	GRATUIT
Par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21€

Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement

Conversion d'un Numéro National Emetteur (NNE) en Identifiant Créancier SEPA (ICS)	GRATUIT
Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA (ICS)	40 €

Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement (suite)

Frais de mise en place	GRATUIT
Paiement de chaque prélèvement	GRATUIT
Courrier d'information premier prélèvement	GRATUIT
Opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT
Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP)	GRATUIT
Prélèvement SDD B to B	
Mise en place/modification de l'autorisation de prélèvement	8 €
Par opération télétransmise	0,25 €
Suppression de l'autorisation	GRATUIT
Prélèvement liste	
Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS	5 €/FICHER
- avec confirmation par mail ou par fax	GRATUIT
- avec signature électronique	GRATUIT
Par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21 €
Par opération accélérée	0,50 €

Chèques

Remise de chèque sur le compte	GRATUIT
Chèque remis à l'encaissement	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	COÛT D'UN ENVOI POSTAL
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	GRATUIT
Frais d'opposition par l'émetteur par chèque	14,90 €
Frais d'émission ou d'annulation d'un chèque de banque	14 €

Effets de commerce à l'encaissement

Prise en charge de liste papier	4,80 €
Par opération sous forme papier	9,40€
Prise en charge de liste télétransmise Crédit Agricole En Ligne	GRATUIT
Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- avec confirmation par mail ou par fax	5 €/FICHER
- avec signature électronique	GRATUIT
Par opération télétransmise	0,37 €
Traitement sur effets (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort ...)	15,80 €

Effets de commerce à l'escompte

Prise en charge de liste papier	GRATUIT
Par opération sous forme papier	9,40 €
Prise en charge de liste télétransmise Crédit Agricole En Ligne	GRATUIT
Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- avec confirmation par mail ou par fax	5 €/FICHER
- avec signature électronique	GRATUIT
Par opération télétransmise	0,37 €
Escompte : intérêts minimum	4,60 €
Commission forfaitaire pour effet < 800 €	10 €
Acceptation de l'effet par le tiré	15,80 €
Recherche sur effet	12,10 €
Traitement sur effets (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort ...)	15,80 €

Dates de valeur ⁽²⁾ (en jours calendaires)

Remise de chèque	J +1
Débit de chèque	J
Émission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait ou paiement par carte	J
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Electronique	J +1
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-6 jours ouvrés (SDD CORE FIRST)	E
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-3 jours ouvrés (SDD CORE RECURRENT)	E
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jours ouvrés (SDD B2B)	E
Prélèvement au débit	J
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-6 jours ouvrés)	E + 2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet	E
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de l'opération

E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1er jour ouvré suivant)

R = date de règlement interbancaire

FIRST = première présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD CORE

RECURRENT = deuxième présentation de ce prélèvement au format SEPA SDD CORE et suivantes

B2B = présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD B2B sous réserve d'un mandat interentreprise

(2) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération	8,70 €
Opérations particulières	
Frais de retour N'habite Pas à l'Adresse Indiquée (NPAI)	14,04 €/AN
Frais pour changement d'adresse	GRATUIT
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé Envoi simple	14,50 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur, paiement direct de pension alimentaire	77,80 €
Opposition administrative, frais limités à 10 % du montant dû	77,80 € MAXIMUM

Incidents de paiement

Frais de lettre d'intervention préalable pour chèque sans provision	16 €
Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision ⁽³⁾	
Montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
Montant supérieur à 50 €	50 €

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

(3) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.

Incidents de paiement (suite)

Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	31 €
Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque	31 €
Frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision	31 €
Frais pour avis de prélèvement ou TIP rejeté pour défaut de provision	
Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant paiement
Si paiement supérieur à 20 €	20 €
Pour faire opposition, je contacte le 0 892 68 32 08 (appel 0,35 €/min)	

**FINANCEMENTS BANCAIRES**

Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole des Côtes d'Armor (www.ca-cotesdarmor.fr)

Découvert non-confirmé, découvert autorisé

Par ligne de crédit, escompte, dailly, crédit court terme

Frais d'étude et de montage de dossiers pour les prêts de trésorerie % du montant emprunté	1 %
Montant minimum	500 €
Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit - annuel)	1 %
Billet financier hors plafond : forfait	150 €
Réexamen annuel Lignes de Trésorerie	
% du montant	0,50 %
Minimum	100 €

Crédits d'investissement

Frais d'étude et de montage de dossiers pour les prêts à moyen terme	
% du montant emprunté	1 %
Montant minimum	500 €

Cessions de créances professionnelles (en garantie)

Remise de bordereau Dailly	9,50 €
Frais par ligne de créance papier	3,40 €
Commission forfaitaire pour créance < 800 €	10,20 €
Minimum d'intérêts	4,40 €
Échéancier mensuel des créances	11,40 €
Notification	
Sans acceptation	15,60 €
Avec acceptation	19,10 €
Traitements sur effets (échéancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	15,80 €

Autres opérations liées au crédit

Réédition du tableau d'amortissement et attestation diverse liée au prêt	7,50€
Modification sur prêts en cours	
Modification ne nécessitant pas d'avenant au contrat Compte payeur, jour d'échéance, périodicité, mise en œuvre modulation contractuelle, autres modifications sans avenant	30,65 €
Modification nécessitant un avenant au contrat	
Modification simple : taux, durée, pause non contractuelle, ...	153,20€
Modification complexe : changement d'emprunteur, de garantie, transfert de prêt, transmission universelle de patrimoine, fusion... outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garanti"	210 €

Autres opérations liées au crédit (suite)

Lettre d'information annuelle des cautions	30,45 €
Frais de réaménagement de prêt suite à changement de taux	Se reporter à la rubrique correspondante selon le montant des indemnités de remboursement anticipé contractuelles
Frais d'étude et de montage de dossier	
Indemnités de réaménagement, au taux du prêt sur le capital restant dû	
Demande de décompte de remboursement de prêt	23,25 €
Édition d'échelle de valeurs et de tickets d'agios	25 €
Aide au bilan (ex comptabilité prêt)	53,60 €

Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie

Frais de nantissement de produits Crédit Agricole	GRATUIT
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole (assurance-vie, comptes titres financiers, PEA...)	147 €
Forfait de nantissement de fonds, de matériel et d'outillage, gage hors véhicule par garantie^(*) comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...	172,50 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales par garantie^(*) comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification, et de prise de garantie...	172,50 €
Forfait de nantissement d'actions par garantie[*] comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...	172,50 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles par garantie[*] comprenant les frais de signification d'huissier, de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...	450 €
Forfait de gage sur véhicule^{**} par garantie	AU RÉEL + 30 €
Forfait de prise de Warrant par contrat comprenant les frais d'envoi au greffe et de prise de garantie...	21 €
Forfait de Dailly en garantie d'un prêt par contrat comprenant les frais de notification et de prise de garantie...	21 €
Frais de garantie partagée au même rang égalitaire sur co-financement^{***}	500 €

* Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur

** Gage sur véhicule soumis aux frais fiscaux

*** En sus des forfaits indiqués ci-dessus

Garantie financière accordée par la banque

Cautions bancaires	
Commission annuelle	2 % L'AN
Cautions bancaires à tirage unique	
- frais de dossier	1 %
- minimum	500 €
- frais de tirage de l'acte	21 €
Cautions bancaires à tirages multiples	
- frais de dossier	1 %
- minimum	500 €
- frais de tirage par acte	21 €

Autres opérations sur garantie financière

Réédition d'un engagement de la garantie financière	36 €
Dénonciation de la garantie financière	49 €
Traitement opposition à mainlevée	49 €
Mainlevée caution bancaire	GRATUIT

Garantie financière accordée par la banque (suite)

Solution e-cautions

Frais mise à disposition du service (1 fois)	150 €
Abonnement mensuel au portail	20 €
Rédaction d'actes spécifiques	150 €
Frais émission d'actes	10 €
Frais de mainlevée d'actes	20 €

Modification d'une garantie sur prêt en cours

Renouvellement de garantie , outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	50 €
---	------

Mainlevée totale ou partielle / Radiation de garantie :

Nantissement, hypothèque, . . . effectué par un tiers outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	84 €
--	------

Nantissement, warrant, hypothèque maritime,... outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	180 €
---	-------

Radiation de gage sur prêt en cours	21 €
--	------

Opération sur garantie (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire...), sous réserve d'analyse et d'acceptation par la banque	145 €
---	-------

Désistement hypothécaire, Quittance subrogative sur hypothèque	83,75 €
---	---------



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

Mandat de gestion automatisé de l'épargne ⁽⁴⁾ : Compte Géré Mandat Entreprise	531 €/AN
---	----------

Mise en place de la centralisation de trésorerie	SUR DEVIS
---	-----------

(4) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.

Opérations sur titres

Ordres de bourse : achat et vente en France⁽⁵⁾

PAR INTERNET : InvestStore Initial

Actions et Obligations françaises	
Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54 %
Avec un minimum de	7,10 €

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Intégral	
Si moins de 24 ordres de bourse par an (forfait annuel)	96 €/AN
A partir de 24 ordres de bourse par an	GRATUIT

Actions et Obligations françaises hors frais de marché, négociés au mieux	
Ordre ≤ 1 100 € : forfait par ordre	0,99 €
Ordre > 1 100 € : montant proportionnel sur le montant de l'ordre	0,09 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro : 09 70 80 89 76 appel non surtaxé

(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10 %
Frais fixes	4,90 €
Avec un minimum de	15 €
Frais fixes supplémentaires pour abonnées InvestStore Intégral	12,85 €/LIGNE

Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger⁽⁵⁾

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)

Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54 %
Avec un minimum de	54 €

(5) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Droits de garde sur les comptes titres

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2017

Frais fixes par compte titre et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) détenu	25,83 €/AN
---	------------

Frais sur les valeurs Crédit Agricole S.A., OPCVM et Obligations

% sur encours global	0,10 %
Par ligne	1,67 €

Frais par ligne sur Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés et Parts Sociales

GRATUIT

Frais sur valeurs hors Crédit Agricole S.A.

% sur encours global	0,21 %
Par ligne	3,33 €

Plafond total droits de garde et commissions sur valeurs	271,50 €/AN
--	-------------

Frais fixes par ligne sur les portefeuilles de moins de 1 000 €	GRATUIT
---	---------

Abonnés InvestStore Intégral: exonération des frais sur les actions

(Crédit Agricole et hors Crédit Agricole)

GRATUIT

Épargne Salariale

Frais de tenue de compte PER Convergence PEI seul	125 €/AN
---	----------

Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés

10 €/AN

Frais de tenue de compte PER Convergence PEI + PERCOI	199 €/AN
---	----------

Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés

15 €/AN

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

Commission de change

Application d'une commission de change sur toutes les opérations en devises

Commission	0,05 %
Minimum	8,25 €

Paiements vers l'étranger

Avis d'opération détaillé	4 €
---------------------------	-----

Virement / transfert en euros vers la zone SEPA avec BIC et IBAN avec frais partagés (SHARE)

Saisie par l'agence

4,10 €

Saisie par le client (EDI)

0,21 €

Virement / transfert en devises toutes destinations et euros hors zone SEPA

(hors commission de change)

Opération jusqu'à 250 €

10 €

Opération de plus de 250 € saisie par l'agence

23,20 €

Opération de plus de 250 € saisie par le client (EDI)

17,55 €

Paievements vers l'étranger (suite)

Présentation d'effet tiré par fournisseur étranger *(hors commission de change)*

Frais de dossier	21 €
Commission de règlement par effet	0,10 %
Minimum	21 €
Maximum	210 €
Commission de virement / transfert	23,20 €
Frais d'acceptation, prorogation, réclamation, impayé, avis de sort	40,90 €

Présentation de chèque au paiement par une banque étrangère

(hors commission de change)

Frais de dossier	22,95 €
Commission de règlement par chèque	0,10 %
Minimum	25,25 €
Commission de virement / transfert	23,20 €
Frais de messagerie SWIFT	9,30 €
Frais de réclamation, impayé, avis de sort	40,90 €

Paievements en provenance de l'étranger

Avis d'opération détaillé	4 €
----------------------------------	------------

Frais supplémentaires sur rapatriement

Préavis fax-mail	1,10 €
Frais de correction sur rapatriements	16,95 €

Réception de virement en euros venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC plus SWIFT renseignés frais partagés *(SHARE)*

GRATUIT

Réception de virement en devises toutes origines et euros hors zone SEPA

(hors commission de change)

Rapatriement de moins de 250 €	10 €
Rapatriement de plus de 250 €	16,35 €

Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin"

(hors commission de change)

Remise par chèque inférieur à 250 €	10,35 €
Remise par chèque supérieur à 250 €	0,10 %
Minimum	15,85 €

Remise de chèque pour «crédit différé après encaissement»

(hors commission de change)

Frais de dossier	25,95 €
Commission d'encaissement par chèque	0,10 %
Minimum	42 €

Frais supplémentaire sur chèques

Impayé, réclamation, avis de sort	40,90 €
-----------------------------------	---------

Présentation d'effet à destination de l'étranger

(hors commission de change)

Frais de dossier	24,55 €
Commission d'encaissement par effet	0,10 %
Minimum	24,45 €
Maximum	245 €
Frais de prorogation, impayé, réclamation, demande de sort	40,90 €

RÉSOLUTION D'UN LITIGE

Directeur d'agence : en cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Service Organisation Qualité et Informatique : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse régionale du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, La Croix Tual, rue du Plan, Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc Cedex 9.

CONTACTS ET SERVICES UTILES

Pour faire opposition de France ou depuis l'étranger sur votre :

SOS carte / chéquier : 7j/7 - 24h/24 09 69 39 92 91 (appel non surtaxé)

Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEM*

Assistance des solutions de paiement Monétique : 0825 826 098 (0,15 € / min)

Assistance échange de données informatique : 09 69 32 06 33 (numéro cristal)

www.avem-groupe.com

prix d'un appel local



NEXECUR PROTECTION **

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

www.nexecur.fr



MON CERTIFICAT

Solution de sécurisation des échanges

flux@ca-cotesdarmor.fr



PACK E-COMMERCE

La solution « tout compris » pour créer votre site de vente en ligne

www.monpackecommerce.com

* AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996.

** NEXECUR PROTECTION Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342- RCS LE MANS.

Des experts au service des entreprises

Interlocuteur pivot de votre relation, votre chargé d'affaires met à votre disposition toutes les expertises et compétences métiers à sa disposition.



Pour engager un projet stratégique :

EXPERTISE DE LA BANQUE D'AFFAIRES

Conseil et ingénierie financière en fusion-acquisition, structuration de dettes, capital investissement, sujets boursiers et financement d'actifs spécialisés.



Pour optimiser la gestion de votre patrimoine :

EXPERTISE DE LA BANQUE PRIVEE

étude patrimoniale personnalisée pour constituer, diversifier et dynamiser votre patrimoine et vos investissements.



Pour développer votre activité à l'international :

EXPERTISE DU PÔLE INTERNATIONAL BRETON

Missions Exports pour accélérer votre implantation sur les marchés internationaux, traitement des opérations de commerce international, solutions de gestion et de couverture de change.

Suivez l'actualité de votre Caisse Régionale



UNE INFORMATION, UN CONSEIL ? CHOISISSEZ VOTRE MODE D'ACCES

Le Crédit Agricole propose toute une gamme de services utiles pour gérer votre budget en toute sérénité et garder l'oeil sur vos comptes 24h sur 24 et à distance, par téléphone, Internet, SMS.

POUR NOUS CONTACTER

Par téléphone :
02 96 01 30 87 (appel non surtaxé)
24/24h par mail :
ent.edi@ca-cotesdarmor.fr

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.ca-cotesdarmor.fr

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire.

En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, dénommée aux présentes « Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor », société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, rue du Plan - Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc cedex 9. 777456179 RCS Saint-Brieuc. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n°07 023 501, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr, contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTRouGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor, propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAMCA et CNP. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré - 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS. **PREDICA**, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS - 334 028 123 RCS PARIS. **CAMCA**, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances - 53 rue de la Boétie, 75008 Paris - Siren 784 338 527. **CNP**, Société CNP ASSURANCES, SA avec Conseil d'administration, au capital de 686 618 477 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4, place Raoul Dautry - 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062.

11/12/2017 - Réf.PBCM177_CGB2018_ENTR22_V4



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.